



Brantôme en Périgord, le 18 octobre 2023

Le Maire de Brantôme en Périgord

à

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil municipal qui se réunira en session ordinaire le :

Mardi 24 octobre 2023 à 20 h 00
à la salle du Dolmen à Brantôme en Périgord

Conformément à l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT), vous trouverez, jointes à la présente convocation, les notes explicatives de synthèses relatives à l'ordre du jour.

Au titre de l'article L. 2121-13 du CGCT, vous pouvez également consulter en Mairie tous les dossiers afférents à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Monique RATINAUD.



Ordre du jour joint.../...

Réunion du conseil municipal du 24 octobre 2023

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 19 septembre 2023 ;
2. Information sur les décisions prises en vertu des délégations visées à l'article L. 2122-22 du CGCT ;

Marché public – Finances – Autorisation de demande de financements – Participations et tarifications

3. Modification en cours d'exécution n°1 de l'accord cadre à bon de commande de la mission de prestation relative aux études diagnostiques et schémas directeurs d'assainissement collectif et de gestion des eaux pluviales de la commune ;
4. Attribution du marché de service de la restauration scolaire : préparation de repas avec mise à disposition de la cuisine ;
5. Attribution du marché visant au renouvellement de la balayeuse de voirie ;
6. Autorisation de Cession de la balayeuse Nilfisk CR 3570 ;
7. Révision des tarifs publics applicables au 1^{er} janvier 2024 ;
8. Participation des communes de résidence des enfants scolarisés en classe ULIS : adoption d'une convention et détermination du montant de la participation pour l'années scolaire 2023/2024 ;
9. Décision modificative n° 3 du budget primitif 2023 de la commune ;
10. Régularisation d'écritures comptables (rattrapage des amortissements des immobilisations acquises lors de la fusion) : correction d'erreurs sur exercices antérieurs du budget principal ;
11. Régularisation d'écritures comptables (suramortissements) : correction d'erreurs sur exercices antérieurs du budget principal ;
12. Détermination des durées d'amortissement des articles budgétaires 21561 et 21784 dans le cadre du rattrapage des amortissements ;

Ressources humaines

13. Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade 2023 Projet de délibération à soumettre au comité technique du 17 novembre 2023 ;
14. Création d'un poste de Brigadier-chef principal au 1^{er} janvier 2024 ;
15. Fermeture d'un poste de gardien brigadier après avancements de grade au 1^{er} janvier 2024 ;

16. Attribution de chèques cadeaux aux agents à l'occasion de Noël ;

Cessions immobilières

17. Cession d'une portion de chemin rural situé au lieu-dit « Les Eyssards » sur la commune déléguée de Sencenac-Puy-de-Fourches suite à enquête publique ;
18. Cession d'une portion de chemin rural situé au lieu-dit « Le Teyrat » sur la commune déléguée de Valeuil suite à enquête publique ;
19. Cession d'une portion de chemin rural situé au lieu-dit « Charbonnier » sur la commune déléguée de Valeuil suite à enquête publique ;
20. Cession d'une portion de chemin rural situé au lieu-dit « Le Bigot » sur la commune déléguée d'Eyvirat suite à enquête publique ;
21. Cession d'une portion de chemin rural situé au lieu-dit « Bois de Nadieu » sur la commune déléguée de Brantôme suite à enquête publique ;

Affaires générales

22. Présentation du rapport annuel sur la qualité du service public d'eau potable (RPQS) Eau Cœur du Périgord ;
23. Motion de soutien du conseil municipal au projet de Beynac ;

Questions complémentaires